

Questions orales

Pour ce qui est des mesures que nous avons prises, sans pour autant essayer de prédire si le Sénat ratifiera ou non le traité au cours des prochaines semaines, nous avons bien précisé aux États-Unis que nous ne pouvons plus demander à nos pêcheurs de limiter leurs prises pendant que les pêcheurs américains augmentent sans cesse les leurs à nos dépens. Nous aurions souhaité que le traité soit déjà en vigueur et que les deux pays fassent preuve de modération dans leur exploitation des stocks de poisson. Mais nous ne pouvons pas placer nos pêcheurs dans une situation défavorable par rapport aux pêcheurs américains.

M. McGrath: Madame le Président, permettez-moi de poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. La semaine dernière, il a promis à la Chambre de discuter de la question avec le secrétaire d'État Muskie. C'est de toute évidence ce qu'il a fait. Pourrait-il faire état à la Chambre des conclusions auxquelles ces discussions ont abouti? Par ailleurs, les Américains parlent toujours des liens de fraternité et d'amitié qui les lient au Canada. Le ministre a-t-il signalé à ses homologues américains que le Congrès et le peuple américain pourraient prouver de façon très tangible les sentiments d'amitié et de fraternité qu'ils éprouvent envers le Canada en ratifiant le traité que nous avons négocié de bonne foi?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, comme il ne siège plus au Sénat, M. Muskie ne peut plus se faire le porte-parole du Congrès, puisqu'il fait maintenant partie de l'administration. Je lui ai présenté des instances aussi fermes que possible au cours de notre entretien.

Le sort que le Sénat américain réservera au traité est actuellement incertain. Toutefois, le gouvernement américain sait fort bien toute l'importance que nous y attachons. Mon collègue, d'autres ministres et moi-même travaillons actuellement à mettre au point un plan d'action en vue de régler la situation actuelle.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT—DEMANDE D'ENQUÊTE PAR UN COMITÉ

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je désire rester sur le sujet des questions posées au premier ministre par le député de York-Peel. Le premier ministre voudra-t-il confirmer que lorsque son gouvernement est entré en fonction le 5 mars, le taux d'intérêt sur bons du Trésor canadiens était de 13.68 p. 100, alors qu'aux États-Unis le taux était de 16 p. 100, c'est-à-dire 2½ p. 100 de plus que le nôtre? Est-ce qu'il veut bien nous confirmer cela?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, vous savez que les questions d'ordre statistique sont irrecevables. Je me ferai un plaisir d'essayer de répondre à celle-ci en demandant un délai pour pouvoir me renseigner. Je vais faire adresser la réponse directement au député par Statistique Canada.

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, cette réponse me réjouit. Le premier ministre constatera sans doute que le fait sera confirmé, mais c'est à lui, chef du gouvernement, que j'ai demandé cette confirmation. Actuellement, le taux des intérêts sur les bons du Trésor est de 13.09 p. 100 au Canada contre 9 p. 100 aux États-Unis: c'est beaucoup moins qu'ici, et le Canada semble plutôt désavantagé.

Dans ces conditions, le premier ministre voudra-t-il envisager de parler au ministre des Finances, au besoin, ou de faire lui-même le nécessaire pour faire convoquer le comité permanent et faire comparaître devant lui le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada, afin que ces questions puissent être tirées au clair?

Si je pose la question, c'est qu'il s'agit d'une chose que le gouvernement était en train d'envisager. Est-ce qu'il voudra bien accueillir favorablement cette demande et nous dire ce que son gouvernement pense de la comparution de ces personnes, pour que nous puissions poursuivre l'étude de la situation désastreuse des taux d'intérêt et de l'écart qui existe à ce sujet entre le Canada et les États-Unis?

M. Trudeau: Madame le Président, sur la question de fait, je répète que je ne suis pas au courant, mais je m'en rapporte au député. S'il dit que les chiffres canadiens et américains sont ceux-là, je suppose qu'il a raison. S'il tient à discuter la question de savoir pourquoi il faut que le taux d'un pays soit supérieur à celui de l'autre, je suppose que cela dépend de l'état des deux économies.

Le député devrait comprendre que les États-Unis ont amorcé une récession sérieuse, ce que le Canada n'a pas encore fait. Nous nous préoccupons évidemment des effets que cela pourrait avoir sur nous. Il y a là un sujet de débat, économiquement parlant. Depuis deux jours, le parti d'opposition a eu toute liberté de faire comparaître n'importe quel ministre à la Chambre pour l'interroger. Je crois savoir qu'ils n'ont pas invité le ministre des Finances à parler de ces questions justement. Je lui transmettrai les préoccupations du député, mais je suis persuadé que la réponse sera la suivante: «J'étais là, à leur disposition. Pourquoi ne m'ont-ils pas posé ces questions au lieu d'attendre le jour où je n'y étais pas?»

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à celles qu'on a posées au premier ministre. Comme il ne sait rien de l'évolution du taux d'escompte, des nôtres comme de ceux des Américains, j'aimerais lui poser une question.

Le gouverneur Bouey a déclaré hier qu'il était de politique—je le vois montrer du doigt un autre brillant économiste; je suis entièrement satisfait de lui poser la question, convaincu qu'il a la compétence voulue pour y répondre. Le gouverneur de la Banque du Canada a déclaré hier que la Banque a maintenant pour principe d'enrayer la chute des taux d'intérêt canadiens et de les maintenir artificiellement à un certain niveau.

J'aimerais demander au premier ministre si c'est aussi la politique de son gouvernement, étant donné que, d'après les chiffres annoncés mardi, le chômage a augmenté, alors qu'il dépasse depuis 49 mois les 7 p. 100.